

INNOBIO

« LE MARCHÉ A BIEN COMPRIS LE MODE DE FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS INNOVANTES DE LA SANTÉ. C'EST UN FACTEUR TRÈS POSITIF POUR LE DÉVELOPPEMENT DES BIOTECHS EN FRANCE »

*Entretien avec Laurent Arthaud,
responsable du pôle Investissement Biotech et
Ecotech, Bpifrance*



Créé en octobre 2009 par Bpifrance, associé à 9 laboratoires pharmaceutiques mondiaux, le fonds InnoBio, de première génération, investit dans les entreprises du secteur de la Santé.

« L'objectif principal de ce fonds consiste à investir directement en fonds propres et quasi-fonds propres au capital de sociétés fournissant des produits et services technologiques et innovants dans le domaine de la Santé humaine. InnoBio est composé d'une équipe de 10 investisseurs spécialistes du secteur », commente Laurent Arthaud, responsable des investissements en Biotech et Ecotech chez Bpifrance.

InnoBio a pour mission de soutenir le développement des entreprises les plus prometteuses du secteur de la Santé pour les amener à un stade de maturité les rendant plus attractives aux financements classiques (IPO, partenariats pharmaceutiques ...).

Il s'agit d'un FPCI (fonds professionnel de capital investissement) de 173 millions d'euros, géré par Bpifrance qui en est également souscripteur (49%), en association avec Sanofi-Aventis, GSK, Roche, Novartis, Pfizer, Lilly, Ipsen, Takeda et Boehringer-Ingelheim. Il opère sur le territoire national. « Bpifrance est souscripteur d'InnoBio à hauteur de 86 millions d'euros. Les deux autres principaux

investisseurs sont Sanofi et GSK, avec 25 millions d'euros souscrits par chacun », précise Laurent Arthaud.

Au total, le fonds a financé 18 entreprises, avec des tickets moyens de 8 à 9 millions d'euros. Il s'agit de Adocia, Gentice, Poxel, ART Stent, Super Sonic Imagine, DBV Technologies, Advicenne Pharma, EyeVenSys, Sensorion, TxCell, Biom'Up, MedDay, Lysogene, Brain Ever, Pixium, Alizé Pharma, Gama Mabs et de Enyo Pharma.

« InnoBio intervient très en amont pour financer les sociétés issues de la recherche universitaire ou des laboratoires publics. D'une façon générale, InnoBio investit en phase pré-clinique (avant que les premiers tests soient réalisés sur des patients volontaires). Puis, nous finançons la phase 1, dont l'objectif consiste à démontrer que le médicament n'est pas toxique, et la phase 2, qui doit démontrer que le médicament a une véritable efficacité thérapeutique. Lorsque ces tests sont positifs, et afin de permettre le financement des phases suivantes de son développement jusqu'à la mise sur le marché, l'entreprise peut être cédée à un industriel ou introduite en Bourse », explique Laurent Arthaud. InnoBio investit, en général, pour une durée de 4 à 6 ans (entre la phase pré-clinique et les résultats de la phase 2). « Selon les sociétés, l'ensemble des financements est de l'ordre de 15 à 50 millions d'euros », ajoute notre interlocuteur.

« Comme pour l'ensemble des fonds gérés par Bpifrance, nous recherchons systématiquement un co-investisseur afin de favoriser l'effet de levier et nous sommes toujours minoritaires au capital des entreprises ».

Parmi les principaux critères d'investissement, Laurent Arthaud cite la qualité scientifique et l'originalité du projet, « notamment une approche nouvelle et différente de celle qui existe déjà sur le marché ». « L'objectif ultime est non seulement d'améliorer la vie des patients mais de les soigner durablement, de sauver des vies. Nous cherchons des projets scientifiques à visées thérapeutiques innovantes et efficaces. Ce marché attire les investisseurs car il y aura toujours des maladies pour lesquelles il faudra trouver des médicaments efficaces. A condition que son produit soigne des patients, une société aura toujours de la valeur », estime le responsable du pôle Investissement Biotech et Ecotech.

A titre d'exemple, il précise avoir réalisé également des investissements dans des sociétés développant des traitements contre les maladies rares au travers du fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares. Ce fonds est

également géré par Bpifrance qui en est aussi souscripteur dans le cadre du PIA, aux côtés de l'AFM Téléthon. « Destinés à un nombre limité de patients, ces traitements peuvent avoir beaucoup de valeur dès lors que leur efficacité est démontrée. »

La société DBV Technologies est l'un des exemples d'investissement réussis du fonds InnoBio. Créée en 2002, cette entreprise a mis au point une méthode unique de traitement de l'allergie alimentaire par voie épicutanée à l'aide d'un patch de conception originale, Viaskin®. Elle développe deux produits d'immunothérapie spécifique pour l'allergie à l'arachide et au lait. Aujourd'hui, DBV est la plus grande biotech française (capitalisation boursière de près de 1 milliard d'euros). En 2010, InnoBio a investi 6 millions d'euros dans cette entreprise sur un total de 20 millions levés (notamment auprès de Shire et des investisseurs historiques, Sofinnova et Apax) lors de son troisième tour de table. « Lorsque Bpifrance a investi dans DBV Technologies, elle ne développait que des patchs de test à appliquer sur la peau pour faire ainsi pénétrer un produit permettant de diagnostiquer les allergies au lait, notamment chez le jeune enfant. En 2010, la société s'est lancée dans une approche thérapeutique pour les sujets atteints d'une allergie aux arachides. Le produit, testé à l'hôpital Cochin, pénètre lentement et par petites doses et permet de désensibiliser les enfants et adultes allergiques. En mars 2012, la société s'est introduite sur Euronext C et a levé au total 41 millions d'euros. Suite aux résultats positifs de l'essai de Viaskin® Peanut Phase IIb, DBV s'introduit au Nasdaq en 2014 et lève 103 millions d'euros. Aujourd'hui, DBV attend une autorisation de mise sur le marché, en Europe et aux Etats-Unis. InnoBio qui a accompagné l'entreprise durant les phases de développement a aujourd'hui cédé la quasi-totalité de sa participation, réalisant ainsi une importante plus-value. Bpifrance est par ailleurs actionnaire de l'entreprise via son fonds de capital croissance Large Venture qui a vocation à investir dans des sociétés en hypercroissance ayant de forts besoins capitalistiques afin d'accélérer leur développement commercial, leur déploiement à l'international ou l'industrialisation de leur technologie », commente Laurent Arthaud.

« InnoBio a vocation à céder ses participations à l'issue de la phase 2. Le relai peut alors être pris par un industriel ou le marché. Sauf exception, on ne voit jamais de chiffre d'affaires », note-t-il.

Créée en 2011, MedDay est un autre exemple intéressant d'investissement d'InnoBio. « Nous avons financé le dé-

marrage de cette société fondée par un médecin-chercheur travaillant en tant que neurologue à l'hôpital de La Pitié Salpêtrière. Le Dr Frédéric Sedel essayait de traiter ses patients souffrants de problème ophtalmiques liés à la sclérose en plaque par de la vitamine, la biotine. Ce faisant, il s'est aperçu qu'il y avait un certain nombre d'effets dans le traitement de la sclérose en plaques, une maladie inflammatoire grave qui attaque le système nerveux central. En 2013, InnoBio, associé à Sofinnova, a financé cette société (Série A de 8 millions d'euros) qui a pu ainsi réaliser un essai clinique pour confirmer les effets de la biotine à forte dose. L'essai a démontré un effet positif sur les personnes atteintes de la sclérose en plaques progressive : la maladie régressait.

Fort de ce constat, la société a pu bénéficier en 2016 du système français des ATU (Autorisation Temporaire d'Utilisation) grâce auquel, lorsqu'un médecin en fait une demande, il peut avoir accès au produit. En 2016, MedDay a réalisé un tour de 34 millions d'euros en Série B, notamment auprès de EdRIP comme lead et d'InnoBio en tant que suiveur. A ce jour, 8.000 patients bénéficient de ce traitement en France. La société réalise 100 millions d'euros de chiffre d'affaires sans avoir embauché une base commerciale. Nous attendons une Autorisation de mise sur le marché en Europe et les résultats de l'essai qui est actuellement en cours aux Etats-Unis », explique notre interlocuteur.

Très prochainement, InnoBio laissera place à son successeur, InnoBio2, annoncé début juillet par le premier ministre, Edouard Philippe, à l'occasion du récent Conseil stratégique des industries de santé. Cinq laboratoires pharmaceutiques y ont déjà souscrit : Sanofi, Servier, Ipsen, Takeda et Boehringer-Ingelheim. Sanofi a investi 50 millions d'euros et Bpifrance contribuera à hauteur de 49% au fonds qui vise à terme une taille comprise entre 200 à 250 millions d'euros. Les discussions avec d'autres souscripteurs potentiels sont en cours. Il s'agit d'un partenariat avec les laboratoires pharmaceutiques qui nous apportent également leurs connaissances du marché. Ils sont systématiquement consultés sur nos futurs investissements. Leur avis contribue à la prise de décisions d'investissement car, potentiellement, ce sont eux les futurs acheteurs des médicaments qui seront développés par ces sociétés ». Ils peuvent par ailleurs, être intéressés par le rachat de sociétés en



portefeuille. La qualité des dirigeants reste néanmoins l'un des principaux critères d'investissement. « La valeur de l'équipe managériale et la façon dont elle développe l'entreprise sont clés », souligne Laurent Arthaud.

Pour InnoBio2, les critères d'investissement restent les mêmes, à un point près. Contrairement à son prédécesseur, investi à 100% en France, le fonds s'autorisera à faire quelques investissements à l'étranger. « Au moins 75% de nos investissements resteront focalisés sur la France mais un quart de nos opérations pourront être réalisées à l'international ; et ce afin de diversifier le portefeuille, dans un contexte de marché des biotechs mondialisé », précise le responsable du pôle Investissement Biotech et Ecotech.

Selon lui, « nous avons de belles sociétés, de belles technologies et des chefs d'entreprise de bon niveau en France et en Europe. Parmi les 18 sociétés en portefeuille d'InnoBio, 13 sont issues de la recherche publique. 11 de ces entreprises sont cotées en Bourse et 12 partenariats ont été signés avec des laboratoires pharmaceutiques. Le marché financier est assez réceptif aux belles histoires de développement de médicaments. Le marché a bien compris le mode de fonctionnement de ces sociétés. C'est un facteur très positif pour le développement des biotechs en France. Fort du succès du premier fonds, InnoBio 2 contribuera à assoir la France comme un pays d'envergure mondiale dans le domaine de l'innovation en sciences de la vie », conclut Laurent Arthaud.